

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

NOM DU CANDIDAT

ACTE DE CANDIDATURE

D'UN CANDIDAT SE PRÉSENTANT À UNE ÉLECTION OU À UNE ÉLECTION PARTIELLE TERRITORIALE
(conformément à l'article 80 de la *Loi sur les élections et les référendums* des Territoires du Nord-Ouest)

À DÉPOSER APRÈS LA PUBLICATION DU BREF D'ÉLECTION
EN VERTU DU PARAGRAPHE 82(2) DE LA *LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS* DES TERRITOIRES DU
NORD-OUEST

Avant de remplir ce document, veuillez lire la section « Directives aux candidats à l'investiture »

Table des matières

Directives aux candidats à l'investiture		Page 1
PARTIE 1	Renseignements et consentement du candidat et de l'agent officiel	Page 3
PARTIE 2	Renseignements et signatures des électeurs appuyant la mise en candidature	Page 4
PARTIE 3	Photo du candidat	Page 5
PARTIE 4	Accusé de réception de la trousse électorale	Page 5
PARTIE 5	Réception et dépôt de l'acte de candidature	Page 5

DIRECTIVES AUX CANDIDATS À L'INVESTITURE – VEUILLEZ LIRE CECI ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR L'ACTE DE CANDIDATURE

GÉNÉRALITÉS

1. Toute personne souhaitant briguer un siège à l'Assemblée législative doit avoir la citoyenneté canadienne, être âgée d'au moins 18 ans et avoir résidé habituellement aux Territoires du Nord-Ouest depuis au moins 12 mois à la date du dépôt de l'acte de candidature.
2. Toutefois, cette personne ne peut :
 - a) avoir travaillé pour Élections TNO à titre de recenseur avant l'élection;
 - b) travailler pour Élections TNO lors de l'élection;
 - c) être l'agent officiel d'un autre candidat à l'élection;
 - d) être député au Parlement du Canada;
 - e) résider dans un établissement correctionnel pour avoir été reconnue coupable d'une infraction;
 - f) avoir été condamnée pour « infraction électorale grave » selon la *Loi sur les élections et les référendums* (TNO) au cours des cinq dernières années.
3. Votre acte de candidature dûment rempli doit être déposé auprès d'un bureau de directeur du scrutin situé dans la circonscription électorale dans laquelle vous voulez vous présenter, accompagné d'un cautionnement de 200,00 \$ en argent comptant ou sous forme de mandat postal ou de chèque libellé à l'ordre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
4. Les actes de candidature et le cautionnement de 200,00 \$ ne peuvent être déposés auprès d'un directeur du scrutin qu'après la publication du bref d'élection et jusqu'à 14 h le 24^e jour avant la date de l'élection.
5. Un directeur du scrutin ne peut accepter un acte de candidature incomplet.

REEMPLIR LA PARTIE 1

6. Écrivez en lettres moulées ou entrez au clavier tous les renseignements demandés dans chaque case.
7. Ne signez pas votre « Serment ou affirmation en vertu de l'alinéa 80(i) » avant d'avoir rempli toutes les cases de la Partie 1.
8. Vous devez utiliser les noms selon lesquels vous êtes connu dans votre collectivité.
9. Si l'un de vos noms prend un trait d'union, il doit être écrit en lettres moulées ou entré au clavier et respecter les dimensions de la case appropriée.
10. N'indiquez pas de titres (comme M^{me} ou D^r) ou de diplômes universitaires (comme M.B.A. ou B. Sc.). Ils ne figureront pas sur le bulletin de vote.
11. Vous devez nommer un agent officiel pour gérer les fonds de votre campagne et exécuter d'autres tâches exigées par la *Loi sur les élections et les référendums* (TNO).
12. Votre agent officiel doit résider aux Territoires du Nord-Ouest, mais ne peut être un candidat, une personne qui travaille pour Élections TNO ou un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
13. Votre agent officiel doit signer la section « Consentement de l'agent officiel » en indiquant la date. Vous pouvez être le témoin de la signature de votre agent.

14. Après avoir rempli toutes les cases de la Partie 1 et après que votre agent officiel ait signé la section « Consentement de l'agent officiel », allez présenter la Partie 1 à un commissaire aux serments des Territoires du Nord-Ouest et signez votre « Serment ou affirmation en vertu de l'alinéa 80(i) » en présence de ce commissaire aux serments.

REEMPLIR LA PARTIE 2

15. Lorsque vous avez terminé les démarches de la Partie 1, vous devez faire signer la Partie 2 par au moins 15 personnes appuyant votre candidature.
16. Chacune de ces 15 personnes doit signer en présence d'un témoin qui la connaît personnellement, pour veiller à ce que la personne qui appuie une candidature soit un citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus, résidant aux Territoires du Nord-Ouest depuis 12 mois et résidant habituellement dans la circonscription électorale dans laquelle vous vous présentez.
17. Vous pouvez être le témoin.
18. Le témoin doit également veiller à ce que le nom et l'adresse de chaque personne appuyant la candidature soient clairement écrits en lettres moulées dans la Partie 2.
19. Une fois la Partie 2 signée par une personne appuyant la candidature, le témoin doit apposer ses initiales dans la colonne de droite, à côté de la signature de cette dernière.
20. Le témoin doit aussi écrire son nom et son adresse en lettres moulées et signer la déclaration dans la section « Témoin des signatures ci-dessus ».

REEMPLIR LA PARTIE 3

21. Si vous souhaitez que votre photo figure sur le bulletin de vote, cochez la première case et annexez une photo imprimée ou en format numérique à votre acte de candidature.
22. La photo doit montrer intégralement la tête et les épaules du candidat vues de face et être d'une hauteur et d'une largeur d'au moins 2,54 cm sur 3,81 cm (1 po sur 1 ½ po). Ne vous couvrez pas la tête, à moins que votre religion ou votre état de santé ne l'exige.
23. La photo ne figurera sur le bulletin de vote que si elle est annexée à votre acte de candidature lorsque vous le déposez et que vous versez votre cautionnement de 200,00 \$ au directeur du scrutin.
24. Si vous ne voulez pas que votre photo figure sur le bulletin de vote, cochez la deuxième case.
25. Après avoir coché la case de votre choix dans la Partie 3, signez la déclaration en présence d'un témoin.

PARTIES 4 et 5

26. Lorsque les Parties 1, 2 et 3 sont remplies, vous ou votre agent officiel devez présenter votre acte de candidature complété et votre cautionnement de 200,00 \$ au directeur du scrutin, afin de remplir les Parties 4 et 5.
27. Vous n'êtes pas un candidat officiel avant que le directeur du scrutin :
- a) n'ait accepté votre acte de candidature;
 - b) ne vous remette un reçu pour votre dépôt;
 - c) ne vous donne un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à une trousse électorale contenant des directives et des formulaires à déposer pour vous conformer à la *Loi sur les élections et les référendums* (TNO).

PARTIE 1

RENSEIGNEMENTS ET CONSENTEMENT DU CANDIDAT ET DE L'AGENT OFFICIEL

Circonscription électorale

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Prénom*	Nom de famille*
Adresse du domicile	Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du domicile)
Numéro de téléphone	Courriel

*Le nom apparaîtra sur le bulletin de vote exactement comme il sera inscrit dans la case.

RENSEIGNEMENTS SUR L'AGENT OFFICIEL

Prénom*	Nom de famille*
Adresse du domicile	Adresse postale
Numéro de téléphone	Courriel

CONSENTEMENT DE L'AGENT OFFICIEL

JE, SOUSSIGNÉ, ACCEPTE D'EXERCER LES FONCTIONS D'AGENT OFFICIEL, CONFORMÉMENT À LA *LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST*.

RENSEIGNEMENTS SUR L'AGENT OFFICIEL	Signature du témoin	Date
	Adresse du témoin	

SERMENT OU AFFIRMATION EN VERTU DE L'ALINÉA 80(i)

JE, SOUSSIGNÉ, CANDIDAT À L'INVESTITURE DE L'ACTE DE CANDIDATURE CI-DESSUS, JURE OU AFFIRME SOLENNELLEMENT QUE :

1. Je consens à me porter candidat;
2. Je suis électeur admissible et que j'ai le droit d'être candidat à l'élection territoriale à venir;
3. Je désigne par la présente la personne dont le nom et l'adresse sont mentionnés ci-dessous comme étant mon agent officiel.

Signature du candidat	Commissaire aux serments des Territoires du Nord-Ouest	Date
-----------------------	--	------

PARTIE 2

RENSEIGNEMENTS ET SIGNATURES DES ÉLECTEURS APPUYANT LA MISE EN CANDIDATURE

Nous, électeurs ci-dessous de ladite circonscription électorale, appuyons par les présentes la mise en candidature de la personne nommée dans la Partie 1 dans le cadre de l'élection territoriale à venir pour représenter ladite circonscription électorale à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, de par notre signature.

	Nom de la personne appuyant la mise en candidature (en lettres moulées)	Adresse du domicile (en lettres moulées)	Signature de la personne appuyant la mise en candidature	Initiales du témoin
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

TÉMOIN DES SIGNATURES CI-DESSUS

« Je, soussigné, déclare connaître les personnes dont les signatures figurent ci-dessous et dont j'ai été témoin. Je crois qu'elles sont de citoyenneté canadienne, âgées de 18 ans ou plus, qu'elles résident aux Territoires du Nord-Ouest depuis au moins 12 mois et qu'elles résident habituellement dans la circonscription électorale nommée dans la Partie 1. Elles ont signé cet acte de candidature en ma présence. »

Nom du témoin	Adresse du témoin	

**PARTIE 3
PHOTO DU CANDIDAT**

<input type="checkbox"/> « Je, soussigné, déclare que la photo de l'image numérisée qui accompagne cet acte de candidature me représente vraiment et a été prise il y a 12 mois ou moins. »		
<input type="checkbox"/> « J'ai choisi de ne pas soumettre de photo à reproduire sur le bulletin de vote et je comprends qu'aucune photo ne peut être soumise lorsque mon acte de candidature aura été déposé. »		
Signature du candidat	Nom du témoin (en lettres moulées)	Signature du témoin

**PARTIE 4
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA TROUSSE ÉLECTORALE**

<p>« Je, _____, comprends que si cet acte de candidature est accepté, je recevrai un nom d'utilisateur et un mot de passe de la part d'Élections TNO me permettant d'accéder à une trousse électorale comprenant toutes les directives et tous les formulaires devant être déposés auprès du directeur général des élections, afin de me conformer à la <i>Loi sur les élections et les référendums</i> (TNO). »</p> <p style="font-size: small; margin-left: 40px;">Nom du candidat ou de l'agent officiel (LETTRES MOULÉES)</p>	
Signature du candidat ou de l'agent officiel	Signature du directeur du scrutin

**PARTIE 5
RÉCEPTION ET DÉPÔT DE L'ACTE DE CANDIDATURE**

J'accuse réception de la somme de deux cents dollars (200 \$) au nom du candidat à l'investiture nommé dans cet acte de candidature, conformément au paragraphe 83(2) de la *Loi sur les élections et les référendums* des Territoires du Nord-Ouest (TNO), de même que de cet acte de candidature complété établissant, par la présente, sa candidature pour l'élection à venir pour un siège à l'Assemblée législative des TNO.

Circonscription électorale		Nom du candidat	
Heure	Date	Reçu de	
Signature du directeur du scrutin			

